

Lyon, 19 septembre 2016

## La Métropole de Lyon lance son nouveau Programme de Développement Économique pour 2016-2021

---

A l'occasion du Conseil de la Métropole du 19 septembre 2016, la Métropole de Lyon présentera son Programme de Développement Économique.

**Ce document cadre fixe les priorités stratégiques et décline une série d'actions qui seront mises en œuvre sur les 5 prochaines années par la nouvelle collectivité avec l'ensemble de ses partenaires.**

Dans une économie marquée par l'innovation et le changement permanent, il est indispensable pour un territoire comme pour une entreprise de se remettre régulièrement en question. Sur les 6 derniers mois, la Métropole a réalisé un important travail d'analyse, d'écoute, de consultation, de remise en perspective pour évaluer les forces et les faiblesses de son économie et ajuster au mieux sa stratégie et ses actions en matière de développement économique.

### ***Le fruit d'un dialogue partagé construit sur la base d'un diagnostic approfondi***

Ce programme économique a été élaboré à partir :

- d'un diagnostic « Mutations et nouveaux moteurs de l'économie lyonnaise – 10 ans d'évolutions socio-économiques », réalisé par l'Observatoire Partenarial Lyonnais en Économie (OPALE). Ce travail a fait l'objet d'une conférence de presse le 30 juin 2016 ;
- de groupes de travail thématiques associant les partenaires économiques ;
- d'une phase de concertation des acteurs territoriaux (partenaires, entreprises, monde politique, organisations syndicales).

« À partir d'un diagnostic partagé entre notre collectivité, les chambres consulaires, les organisations professionnelles, l'Université... nous avons fait ce que nous faisons de mieux à Lyon : unir nos forces, **travailler collectivement**, pour élaborer un programme pour soutenir nos entreprises et renforcer notre attractivité, afin de **favoriser au mieux la création d'emplois et poursuivre la lutte contre le chômage** », a souligné **David Kimelfeld**, Vice-président de la Métropole en charge de l'économie.

**Les Métropoles constituent des moteurs pour les territoires qui les entourent.** Ce constat a été confirmé par une étude menée par Laurent Davezies en 2016 : le rayonnement de l'économie de Lyon bénéficie par de multiples mécanismes à de très larges territoires. D'autant que la Métropole, avec un PIB proche des 60 milliards d'euros, et un solde net de plus de 4000 d'emplois par an, est régulièrement classée dans le **top 10 des métropoles européennes** comme l'attestent les récents classements d'EY, d'IBM, et de Jones Lang Lasalle.

**« Conforter sa position de métropole européenne et garder le cap du soutien à ses secteurs d'excellence tout en boostant l'économie de proximité, voilà l'objectif de notre Programme de Développement Économique. Un point d'étape sera réalisé dans les 18 mois pour faire le point sur sa mise en œuvre. Nous partagerons les résultats des actions initiées pour maintenir la mobilisation de tous au service de la croissance et de l'emploi, car c'est ensemble que nous parviendrons à transformer l'essai »,** selon Gérard Collomb, Président de la Métropole de Lyon.

### **Les grands enjeux de ce programme**

**4 objectifs stratégiques structurent le programme économique de la Métropole :**

- **Lyon Métropole fabricante**
- **Lyon Métropole apprenante**
- **Lyon Métropole attirante**
- **Lyon Métropole entraîante.**

Ce programme de développement économique vise à donner un nouvel élan à l'économie et à l'emploi sur le territoire, d'une part en poursuivant les initiatives initiées ou soutenues par la Métropole et ses partenaires ayant fait leur preuve, et en impulsant des nouvelles.

- Comment mieux accompagner **les PME**, mieux les soutenir, **accélérer leurs démarches d'innovation, faciliter leur croissance** afin qu'elles continuent à être créatrices d'emplois ?
- Comment préserver **la base industrielle** de l'agglomération, qui représente 18% des emplois de l'aire urbaine ? Comment accompagner sa mutation vers l'industrie du futur, en saisissant les opportunités offertes par les transitions digitale et environnementale ?
- Comment préserver l'**attractivité** de la Métropole face à une concurrence toujours plus forte de la part de nombreuses autres métropoles européennes qui continuent à se développer, dopées par des atouts spécifiques ?
- Comment mieux répondre au défi de **la compétence** et de l'**employabilité** des personnes tout au long de la vie, mieux adapter les formations aux besoins des entreprises (métiers en tension) et favoriser le retour sur le marché du travail des publics qui en sont éloignés ?

### 1- Lyon Métropole fabricante :

- Offre dédiée à la croissance des PME/PMI : Pacte PME, Lyon Métropole d'entrepreneurs, Big Booster, Pépites... ;
- Valorisation et accès optimisé aux ressources et compétences scientifiques : Fabrique de l'Innovation ;
- Action foncière ciblée, préservation et maintien des espaces à vocation industrielle (révision du PLUh), création de nouvelles zones dédiées (Appel des 30 dans la Vallée de la Chimie, schéma d'aménagement de la Plaine St Exupéry, ...) ;
- Transition digitale : développement des nouveaux usages (Très Haut Débit), émergence et accélération des start-ups avec la Halle Girard, campus des métiers du numérique ;
- Favoriser la transition vers l'industrie du futur (plateformes mutualisées et nouveaux fablab industriels, transition écologique des procédés industriels, développement de l'usine du futur...) ;
- Domaines d'excellence : pôles de compétitivité, 2<sup>ème</sup> phase de la Métropole Intelligente, nouveaux écosystèmes porteurs (management des risques et assurance, industries de la sécurité et cybersécurité, ingénierie urbaine et industrielle), le « vivre en bonne santé ».

### 2- Lyon Métropole apprenante :

- Soutien à l'excellence internationale de l'Université de Lyon, et renforcement de l'action sur les deux campus moteurs (Lyon Tech la Doua, Charles Mérieux) ;
- Adaptation des formations aux besoins des entreprises (notamment dans le numérique, la logistique, les services à la personne, l'hôtellerie...) ;
- Sensibilisation des jeunes publics aux métiers et à l'entrepreneuriat
- Développement des initiatives en matière de transfert de compétences entre grandes entreprises et PME, entre générations.

### 3- La Métropole attirante :

- Prospection et implantation (ADERLY) ;
- Développement de la compétence distinctive en matière d'accueil (tourisme d'affaires et d'agrément, Expat Center, enseignement international) ;
- Offre immobilière adaptée et régulée pour répondre aux mieux à la demande des entreprises ;
- Ancrage et collaboration avec les organisations internationales qui font rayonner Lyon (CIRC, Interpol, Euronews...) ; travail sur de nouvelles opportunités (Agence Européenne du Médicament) ;
- Valorisation des emblèmes (la gastronomie, la lumière) et rayonnement par les grands événements et le sport ;
- Démarche ONLYLYON renforcée et optimisée.

### 4- La Métropole entraînante:

- Synergies et collaborations avec les communes, le Pôle Métropolitain, le réseau des villes et grandes agglomérations, la région Auvergne Rhône Alpes ;
- Gouvernance économique métropolitaine ;
- Pôles entrepreneuriaux ;
- L'économie sociale et solidaire, l'économie de proximité, l'économie circulaire, des gisements d'emplois locaux ;
- Adoption d'un nouveau Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial (SDUC).

### Chiffres clés :

Aire urbaine de Lyon :

- 512 communes
- 2,2 millions d'habitants

Emploi :

- 1 million d'emplois, dont 69% sur la Métropole de Lyon
- +20% d'emplois depuis 1999, contre +13% en France et 14% en Région Auvergne Rhône-Alpes
- 40% d'emplois dans la sphère productive en 2012

Industrie :

- 137 350 emplois salariés privés en 2014 (-4% en 5 ans)
- 18% de l'emploi salarié dans le secteur industrie-énergie-environnement

Tertiaire et immobilier

- 2<sup>e</sup> marché tertiaire français
- 272 153 m<sup>2</sup> placés en 2015 – 150 000 m<sup>2</sup>/an de production de bureaux neufs – 5 726 000 m<sup>2</sup> de parc immobilier tertiaire – 7<sup>e</sup> métropole européenne

### La Métropole de Lyon, un moteur de solidarité interterritoriale

- Un PIB métropolitain de 58 milliards d'euros.
- Un différentiel de 8.3 milliards d'euros par an entre la richesse produite et le revenu perçu par les habitants de l'agglomération.
- 7 milliards d'euros diffusés aux départements limitrophes, dont 1.1 milliard d'euros au nouveau département du Rhône.